

# Complément au rapport d'activité

## 56<sup>ème</sup> congrès FCPE 06

### AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES :

La question n'est pas nouvelle et revient régulièrement. Rien de surprenant quant on voit comment la question est abordée ! Certes la question des rythmes scolaires reste complexe tant les enjeux et intérêts sont multiples: économique, sociaux, culturels et familiaux. Jadis, les travaux des champs n'ont ils pas présidé aux vacances d'été? La suppression du samedi matin rendu aux parents n'a t-il pas fragilisé les enfants en augmentant leur fatigabilité ? Les vacances d'hiver ne sont elles pas calées sur l'économie des stations de ski? La France du mois d'Août n'est elle pas massivement au bord de mer? Le rythme quotidien des familles mais surtout celui des enfants et des jeunes n'est il pas affecté par les horaires d'entrée et sorties des classes? Finalement, est-ce l'école qui impose ses rythmes aux adultes ou les adultes qui imposent des rythmes aux enfants? La vie quotidienne des enfants est de fait réglée sur celle des adultes. L'emploi du temps des parents ou plutôt le temps qui manque aux parents, ou encore le temps réglé par les entreprises dans lesquelles travaillent les parents, est la vraie unité de mesure du temps de la plupart des enfants. Doit-on contraindre les enfants à vivre au rythme des adultes et de la société ?

L'élève, pur produit de l'école est un enfant qui a ses propres rythmes et qu'il faut respecter dans une harmonisation entre temps familiaux, temps scolaire et social.

La question de l'aménagement des rythmes scolaires doit donc être abordée par l'angle du temps scolaire et des questions éducatives sur le sens de l'apprentissage.

Le gouvernement veut lancer une réforme sur ses aménagements, ce qui peut entraîner des changements importants dans notre quotidien et le fonctionnement de la société.

Seront invités à la table ronde, parents d'élèves, enseignants, chercheurs, acteurs économiques tels que ceux du tourisme, l'enfant sera-t-il vraiment au cœur des débats ?

Pour la FCPE tout projet d'aménagement du temps scolaire a pour impératif de tenir compte en premier lieu de l'intérêt de l'enfant. C'est le sens de notre prise de position sur les aménagements qui interviendront dans les collèges et lycées (sport, enseignements artistiques et culturels) à titre expérimental dès la prochaine rentrée.

Rappel : La FCPE 06 a voté contre l'organisation en 8 ½ journées des activités pédagogiques dans le 1<sup>er</sup> degré inscrite au règlement départemental, interdisant de fait un retour à une organisation plus favorable pour l'intérêt des enfants.

## **FORMATION DES ENSEIGNANTS**

Nous souhaitons souligner un des problèmes principaux de la rentrée à venir, à savoir, le débarquement de jeunes professeurs qui vont être lâchés dans la fosse aux lions en n'ayant reçu aucune formation. Pardon ! 2 journées de formation (gestion de la violence et système éducatif, en gros).

Le problème a notamment été évoqué lors du CA du lycée Apollinaire : « selon une professeure refusant d'être tuteur, le proviseur cherchait à protéger les nouveaux profs en leur attribuant les classes les moins problématiques, alors que les profs plus expérimentés les refusent, d'une part parce qu'ils n'ont pas envie de se retrouver avec ces classes-là, et aussi parce qu'il n'y a pas de raison de faire comme si le problème n'existait pas... Il semblerait aussi que les profs les plus motivés et les plus compétents refusent d'être tuteurs alors que d'autres se précipiteraient peut être pour la prime que cela représente (travailler + pour gagner +).

## **Suppressions de postes : bas les masques !**

L'Education nationale va encore devoir payer un lourd tribut au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants en retraite imposé par Nicolas Sarkozy depuis son élection. A la rentrée 2011, ce sont à nouveau 16 000 postes qui devront être supprimés dans l'Education nationale. Pour résoudre l'équation, le ministre a choisi sa ligne de conduite : « il n'y a pas de petites économies ». L'heure est au raclage de fonds de tiroirs et au grignotage ! Le ministère prévoit ainsi explicitement d'augmenter le nombre d'élèves par classe. La règle idéologique des suppressions de postes va notamment obliger le ministre de l'Education nationale à avouer ce que son prédécesseur n'avait jamais reconnu : les suppressions de postes ne peuvent se faire sans dégradation notable des conditions d'accueil des élèves.

Dans le premier degré, contrairement aux engagements pris jusqu'à présent par le ministre, la suppression pure et simple des RASED est de nouveau à l'étude. Et pour gagner encore des postes, la scolarisation des moins de trois ans servira, une fois encore, de variable d'ajustement.

A partir de septembre 2011, chaque année 50 000 élèves supplémentaires frapperont à la porte des collèges, du fait du « baby-boom » des années 2000. Pourtant, les propositions ministérielles sont de surcharger encore davantage les effectifs des classes et de supprimer les itinéraires de découverte, seul dispositif interdisciplinaire permettant aux élèves de trouver du sens à l'empilement de disciplines sans lien apparent entre elles.

S'agissant des problèmes de remplacement - dont le ministre a reconnu qu'ils mettent à mal la continuité du service public - au lieu de rétablir les 3 000 postes d'enseignants remplaçants supprimés par Xavier Darcos, le ministère envisage plutôt le recours à des étudiants et des non titulaires sans formation sur les remplacements courts.

Face à la crise actuelle, le seul investissement possible, c'est l'éducation !

## **TICE ET ENT :**

Fracture numérique : 1 français sur 3 n'a pas accès à Internet ... 90% des cadres sont équipés et 30% des non diplômés n'ont pas accès à l'internet. Loin de refuser l'informatique à l'école et comme moyen complémentaire d'information, la FCPE 06 s'oppose au tout numérique qui conduirait à aggraver les inégalités sociales en limitant l'accès à la connaissance mais aussi en

éloignant un peu plus de l'école (en terme de relationnel) les familles qui déjà la fréquentent peu.

### **CHIP ARD : L'ENQUÊTE HONTEUSE :**

Sans aucune concertation avec les parents élus au CDEN, au CAEN, dans les conseils d'école et les CA dans le 2<sup>nd</sup> degré, le recteur et l'inspecteur d'académie donne le feu vert à une équipe médicale « chercheuse » de l'Archet pour conduire une enquête de la maternelle au lycée permettant l'adaptation d'une enquête américaine sur les troubles de l'attention des enfants au contexte français. Alors même que l'Etat appauvrit le système de santé à l'école et le système d'aide aux enfants en difficulté (RASED), l'académie de Nice finance les écoles et les établissements pour faciliter une enquête dont les méthodes et les objectifs nous semblent peu compatible avec ce que nous attendons de l'école. L'enquête ne doit-elle pas conduire finalement à commercialiser la ritaline (médicament qui masque les troubles mais ne les supprime pas, avec en option des effets secondaires déjà dénoncés par les américains). Une fois de plus, sous couvert de l'intérêt des enfants, l'école est le vecteur d'entreprises commerciales (les laboratoires pharmaceutiques). Nous appelons nos conseils locaux à aller voir ce qui se passe dans leurs établissements et de tout mettre en œuvre pour faire cesser ce scandale.

Nice le 5 juin 2010